

Pour améliorer notre vie quotidienne



La fin de l'année est le moment de faire le bilan des actions menées par notre association. Information des Citoyens Illadais cherche à améliorer la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Elle reste fidèle aux objectifs qu'elle s'était fixée en avril 2001 :

- sortir la vie communale de l'apathie dans laquelle elle se trouvait alors,
- imposer une gestion transparente de la commune, des différents syndicats (eau et assainissement) et de la nouvelle communauté de communes afin de défendre les droits de tous,
- faire des propositions pour améliorer la qualité de vie des Illadais.

2005 a vu une première mise en application de nos principes dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Grâce à l'aide apportée par le Mouvement de Sauvegarde et de Démocratisation des services publics en Sud Gironde, nous avons réussi à faire reculer le Syndicat des eaux de Budos, notre municipalité, la Lyonnaise et la SAUR qui nous avaient prélevé, en toute illégalité, deux abonnements (eau et assainissement) supplémentaires en deux ans. Pour revenir sur cet abus, ces sociétés fermières et ces collectivités ont choisi de décaler les dates des factures: concrètement, les six mois d'abonnement payés d'avance sont annulés, nous aurons payé trois mois d'abonnement en moins cette année et trois autres mois seront récupérés le 31 mars 2015, date de fin du contrat. Chacun d'entre nous a pu apprécier un paiement beaucoup moins lourd dans une période où tout augmente: ordures ménagères, gaz, impôts locaux etc.... Nous avons également demandé et obtenu que chaque usager reçoive individuellement des explications sur les modifications des dates de facturation - en témoigne la note explicative jointe à nos factures. Nous espérons que cette démarche - qu'il a fallu arracher - devienne systématique car nous avons tous besoin d'une gestion transparente de l'eau. Et, il faut maintenant que le contrat d'affermage intègre sous la forme d'un avenant ces modifications opérées en mai-juin 2005 afin que le retour à la légalité soit complet et durable. Parce que nécessaire au fonctionnement d'un bon service public.

Transparence également dans les dépenses d'argent public. La "richesse" de notre commune ne donne pas le droit à ses gestionnaires de gaspiller sous prétexte que les impôts locaux ne vont pas augmenter dans l'immédiat. Même principe lorsque la Communauté de Communes préfère acheter des terrains à des propriétaires privés alors qu'un terrain communal gratuit est disponible pour construire la garderie multi-accueil intercommunale. Information des citoyens illadais défend d'autres choix plus économiques et vraiment tournés vers les besoins de la population.

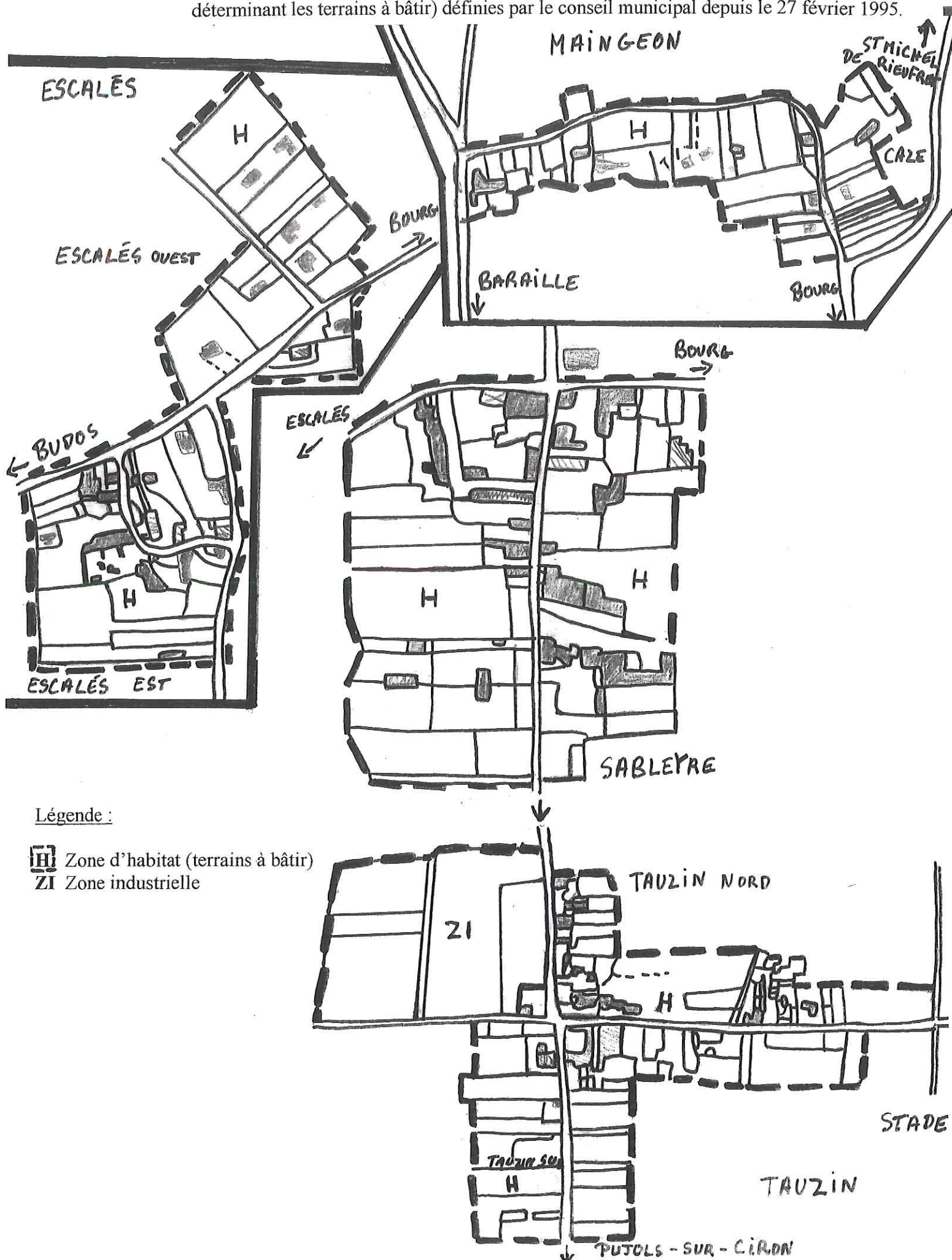
Transparence toujours dans la mise en place du Plan Local d'Urbanisme qui va déterminer la configuration future de notre commune. L'opacité qui règne actuellement est malsaine. Quand les citoyens seront-ils enfin consultés?

Transparence encore dans la conduite des réunions du conseil municipal (publiques de 10 à 40 minutes en moyenne puis suivies d'une autre réunion à huis clos de deux heures). Tout cela crée un fonctionnement aveugle qui touche ou touchera tôt ou tard n'importe quel Illadais. Parce que nous croyons que seule l'action collective peut améliorer le quotidien, nous poursuivons notre travail d'information loin du copinage et du "petit service individuel" qui bloquent la vie locale et sacrifie l'intérêt général au profit de quelques uns.

Bonne lecture et bonnes fêtes à tous!
Le Bureau.

Deuxième phase de notre enquête sur le DARNU : les quartiers au sud de l'autoroute

Le document d'application du règlement d'urbanisme de notre commune est consultable en mairie, il informe le public sur les zones d'aménagement (dont les zones d'habitat déterminant les terrains à bâtir) définies par le conseil municipal depuis le 27 février 1995.



Vie locale

Les gens d'ICI parlent aux Illadais

Ce que nous ne sommes pas et que l'on veut faire croire dans le bulletin municipal:

- **ICI** serait « un groupuscule obscur »
- un « regroupement d'illégitimes » car nous ne sommes pas élus
- « des affabulateurs » : tout ce que nous pouvons écrire ne serait que le fruit de notre imagination !
- « des gens qui critiquent à tout vent » et font remonter des informations « du fond de la marre d'où elles n'auraient jamais dû sortir. »

Ce que nous sommes dans la réalité:

- **des citoyens illadais** qui n'acceptent pas l'unanimité qu'on voudrait leur imposer autour d'une municipalité pour laquelle une part significative d'électeurs n'a pas voté.
- **des citoyens illadais** avant tout, comme vous, et, à ce titre, nous devons nous donner le droit de savoir et de transmettre, droit tout simple, d'information que nous avons du mal à faire valoir ;
- **des citoyens illadais** attachés au débat et à la liberté d'expression qui font partie de toutes ces choses durement et chèrement acquises que nous nous efforçons de préserver ;
- **des citoyens illadais** qui sont ouverts à toutes les discussions pour améliorer notre vie communale.

Vous pouvez nous contacter si vous désirez nous rencontrer ou nous communiquer des informations sur votre quartier par l'intermédiaire des membres de l'association suivants :

Gilles Baillet et Marcel Carretoy quartier Le Rude, Christine Croner et Jean Marc Nigues quartier Saint Roch, Fabien Baudon lieu dit Grande Lande et Corinne Alonso quartier Barrouil.

Corinne Alonso

3 décembre : le Téléthon gâché par la pluie

Cette année des manifestations diverses étaient proposées aux Illadais dans le cadre du Téléthon. Dès vendredi soir, les Bleuets lançaient une collecte lors de leur loto. Le samedi matin, des essais moto permettaient au public de tester la mécanique. L'après midi, l'association Ill'Arts organisait des ateliers de confection, de vente d'objets d'art et de percussions. Les parents de la FCPE avaient choisi de faire un lâché de ballons avec des mots et des dessins d'enfants. Le soir étaient prévus un Karaoké et le concours de belote du football.

On pourra regretter le mauvais temps qui a sans doute limité la fréquentation des manifestations à l'extérieur comme à l'intérieur de la salle des fêtes. Malgré tout, cette initiative inter associative est à approfondir pour l'année prochaine.

Un marché de Noël à Illats, une idée à creuser

Nous avons eu des échos qui nous annonçaient l'organisation par les commerçants d'un marché de Noël. Cette très bonne idée n'a pu manifesterment aboutir cette année, mais, nous espérons que cela n'est que partie remise pour l'année prochaine.

Brèves du conseil municipal du 3 novembre 2005

Réfection des sanitaires de l'école : 110 € de dépenses imprévues.

Peintures extérieures des bâtiments communaux : 1 320 €.

Travaux terminés au logement social.

Indemnités de conseil d'aide à la confection des documents budgétaires au receveur des impôts : 45,73 €/an.

Travaux du fournil : 1000 € de dépenses imprévues.

Installation de stores à la mairie : 550 €

Réduire la vitesse des véhicules à Illats: bilan et perspectives

Il convient d'analyser ce qui a déjà été fait au moment où la municipalité lance un nouveau programme d'aménagement.

Des dos d'âne et des coussins berlinois (d'une hauteur dépassant semble-t-il les 7 cm conseillés par les organismes publics) ont été installés depuis quelques années au Tausin, à Condrine, Brouquet et au Merle. Les automobilistes et les camionneurs ont effectivement réduit leur vitesse dans ces quartiers sous peine de voir leurs essieux endommagés. Pourtant, il y a mieux que l'utilisation de coussins berlinois – interdits par la direction de l'équipement dans certains départements –. Voici une solution alternative d'un coût raisonnable qui serait très efficace et sans dommage mécanique pour les véhicules. Pourquoi n'a-t-elle jamais été étudiée ?



Ralentisseur monobloc en caoutchouc recyclé. Ce ralentisseur jaune et noir permet de réduire efficacement la vitesse sur les voies publiques. Prix à l'unité : 240 €.

L'aménagement du bourg devait réduire la vitesse : les îlots des entrées nord, sud et de la route de Budos ainsi que les dos d'âne de la mairie et à proximité du virage de la Fontaine avaient cette fonction. Les résultats obtenus sont plus que nuancés. Tout d'abord, les îlots – dont le prix n'a jamais été rendu public – apportent beaucoup plus d'esthétique que de sécurité. Plus grave, ils ne sont pas signalés suffisamment tôt et surprennent les camionneurs qui ont tendance à se déporter avec leur remorque au grand dam des automobilistes qui peuvent arriver en face. On dit que l'enfer est pavé de bonnes intentions : cet aménagement a contribué à créer un nouveau danger sans provoquer un ralentissement significatif. Quant aux dos d'âne, celui de la mairie est là pour faire de la figuration alors que celui de la Fontaine coupe efficacement l'élan des véhicules.

De nouveaux aménagements sont prévus sur les routes départementales 11, 109 et 118 et concerneront les quartiers Barrouil, Baraille, Choupiat et Escalès.

Ce programme coûtera, selon la réunion du conseil municipal du 3 novembre 2005, 270 318 € (soit 1 773 169 F 8) dont 150 318 € financés par un emprunt communal et 120 000 € par une subvention du Conseil Général. Le dossier d'étude de la DDE sera facturé 11 400, 69 € TTC. Des « îlots en forme ovoïde » afin d'inciter les usagers à ralentir seront construits à Barrouil nord et sud et à Baraille où « une zone d'enrobé matricé » viendra renforcer le dispositif. D'autres coussins berlinois seront mis en place à Choupiat et à Escalès.

Nous verrons bien si les vitesses folles qui caractérisent la traversée de Baraille disparaîtront enfin. Pour le moment les véhicules utilisent la descente de la côte de Cagès comme d'une rampe de lancement. Espérons que l'étude prenne en compte cela en faisant débiter son dispositif sécuritaire au pied de cette pente, plus précisément au carrefour de Goujon. En outre, pourquoi ne pas rétablir la priorité à droite concernant la route de Budos afin de rajouter une autre raison de ralentir juste avant d'entrer dans le bourg ?

La route du Merle, un autre point noir où la vitesse est reine.

Cette route communale n'est pas adaptée au surcroît de trafic qu'elle connaît. La proximité de l'autoroute et des lotissements ou des entreprises de Barsac explique que des automobilistes et des camionneurs pressés dépassent la vitesse autorisée - qui peut être de 50 Km/heure si le maire l'impose – en mettant en danger la sécurité des riverains. Les projets de nouvelles constructions à Barsac ne feront qu'aggraver la situation.

Gilles Baillet

Un lotissement en terrains troubles

Dans ICI n°18, nous reproduisons une partie du Document d'Application du Règlement d'Urbanisme concernant le bourg d'Illats. Les lecteurs ont pu remarquer qu'une Zone d'Habitat Futur était prévue pour accueillir un lotissement. Nous avons choisi de rendre public ce qui jusque là, était tenu secret. On pourra se demander pourquoi tant de cachotteries sur ce dossier depuis dix ans? Dans un souci de simple transparence, nous demandons : à qui appartiennent les plus belles parcelles de la zone ?

Gilles Baillet

Le projet de contournement du bourg existe-t-il réellement ?

Régulièrement, le projet de contournement du bourg refait surface. Il concerne la partie sud de la commune dont nous vous communiquons dans le présent numéro d'ICI, les zones constructibles. Dans son bulletin de novembre 2004, la municipalité affirmait par la plume de son premier adjoint qu' « elle serait même reconnaissante au Conseil Général de financer le projet étudié, lequel se montait à 35 millions de Francs ». Elle faisait écho aux propos du maire qui déclarait quelques mois auparavant, qu'un tel tracé était prévu dans le nouveau Plan local d'urbanisme. Or, selon la Direction des infrastructures du Conseil Général de la Gironde, il n'y aurait pas d'étude en cours. Certes, une esquisse tracée sur une carte a bien été réalisée il y a une dizaine d'années mais elle n'a donné lieu à aucun chiffrage précis ! Espérons que la consultation du futur PLU éclairera notre lanterne...

Gilles Baillet

Garderie multi-accueil intercommunale : pourquoi c'était bien le mauvais terrain ...

Lors du conseil communautaire du 4 novembre 2005, le président de la CdC a annoncé le choix d'un nouveau terrain localisé près du cimetière. Ainsi donc nos articles sur ce sujet (voir ICI n°17 et 18) n'étaient pas des « insinuations haineuses » comme « on » aurait voulu le faire croire, mais bien des informations justes.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer les paroles prononcées par notre maire-président consignées dans les délibérations de la séance. Ce sont autant de justifications de nos précédents articles et nous l'en remercions. Ce dernier explique au conseil que « le sous-sol du premier terrain est humide et aurait occasionné un surcoût de 50 000 € pour construire des fondations appropriées ». Selon lui, ce nouveau terrain présente plusieurs avantages :

- il est beaucoup moins cher que le premier terrain (17, 60 € le m² car vendu au prix du terrain agricole contre 45 € le m² au prix du terrain à bâtir comme précédemment, ceci explique cela...).
- Il est mieux situé, sur la voie principale Illats-Podensac.
- La forme du terrain rectangulaire permet d'optimiser l'efficacité de la construction entraînant une économie estimée par les architectes à plus de 10% du premier projet.
- Le site est à 110 m de l'autoroute (distance légale respectée) et protégé par un rideau d'arbres.
- La présence à proximité d'un pylône téléphonique ne semblerait pas être un problème.
- Au global, environ 150 000 € seront économisés par rapport au premier projet.

Le premier terrain choisi, c'est à dire le pré de Beaulac appartenant au cousin de notre président-maire était donc très mauvais. Cela confirme que notre premier article voyait juste : humidité du sol ou axe de communication en retrait. Mais des économies encore plus substantielles auraient pu être faites si le président de la CdC avait offert gratuitement une partie du terrain communal derrière l'école.

Pourquoi la CAF traîne-t-elle des pieds ?

Selon la présentation du président tout paraît donc idyllique pour la construction de cette structure. Mais, il semble que la CAF ne bondisse pas sur le projet : sa participation au financement à hauteur de 40% « n'a pas encore été confirmée » pour reprendre les dires du président. « La demande de financement a été déposée mais on attend une réponse définitive lorsque le projet finalisé sera transmis. On peut espérer obtenir le financement au début de l'année prochaine. La subvention du Conseil Général suivra alors. D'ores et déjà, la dotation de développement rural, subvention d'état, nous a été accordée. » Or, la CAF a réalisé une étude démographique et des axes de communication les plus fréquentés par les jeunes couples qui vont travailler à Bordeaux. Elle montre qu'Illats est en retrait par rapport à la N113 (épine dorsale du canton) et aux communes ayant le plus grand nombre de naissances. Les jeunes actifs n'utilisent pas en priorité le péage dans un souci financier.

Christine Croner

Consommation

Ordures ménagères... parlons en !

Le contribuable ne doit pas continuer à supporter l'essentiel du coût des ordures ménagères. Dans son dernier bulletin, la communauté de communes se glorifiait d'avoir limité l'augmentation de la redevance ordures ménagères à 9,8% « loin des 25% d'augmentation initialement prévus. » Elle indiquait également qu' « il a été décidé de scinder la redevance en deux paiements pour ne pas trop grever le budget des ménages. » De qui se moque-t-on ? Nous supportons quand même des augmentations d'un service dont la qualité baisse : il n'y a plus de collecte du verre à domicile. En outre, les admissions en non valeur (factures non payées) explosent : + 1551, 85% d'augmentation en quatre ans de 2000 à 2004 (voir tableau)!

Années	Factures non payées
2000	309 € 96
2001	1 091 € 06
2002	1 540 € 58
2003	2 103 € 60
2004	5 120 € 09

Sources: Délibérations du conseil communautaire du 4 novembre 2005.

Il est évident que ce problème dépasse largement le cadre de la CdC puisqu'il s'agit d'une tendance générale. Il n'est pas normal que les entreprises de fabrication et de distribution qui produisent les emballages (l'essentiel de nos déchets) ne participent pas au paiement du traitement des ordures ménagères.

A l'heure où des parlementaires proposent de faire payer les vrais pollueurs, nous espérons que notre député s'inscrira – si ce n'est pas déjà fait – dans cette démarche.
Marcel Carrethey

Le prix de l'eau et de l'assainissement a atteint 5, 16€/m3 soit 33 F 85

Selon les Rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement 2004, nous constatons les évolutions suivantes :

1. Pour la consommation d'eau : nous avons payé 198 € 38 en 2005 pour 120 m3 (1, 65 €/m3) soit une baisse de 0, 78% par rapport à 2004. Cela s'explique par la non prise en compte de la taxe sur la consommation d'eau qui remplace le Fonds National d'Aide aux Adductions d'eau, la baisse de 3, 95% de la Contre Valeur Pollution et la baisse de 0, 78% de la TVA. La part de la collectivité reste la même alors que la Lyonnaise ne s'oublie pas au passage en s'augmentant de 1, 88%.

2. Pour l'assainissement : nous avons payé 421 € 58 en 2005 pour 120 m3 (3, 51 €/m3) soit une augmentation de 1, 81% par rapport à 2004.

Au total, le prix cumulé de l'eau et de l'assainissement est de 619 € 96 pour 120 m3 (5, 16 €/m3 soit 33 F 85).

Réunion du syndicat des eaux du 8 décembre : Un étrange huis clos

Premier débat sur le « rendement de l'eau » (?) : quelle ne fut pas notre surprise d'être obligés de partir de cette réunion publique au motif que le président demandait le huis clos sur ce point sans aucune justification. Pourquoi cette opacité ? Ce qui allait se décider devait être de la plus haute importance pour justifier une telle mesure ...